LA CITOYENNETÉ

L'ENGAGEMENT D'ALEXIA ALEXANDROVITCH BANDA

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre sans porte-feuille chargé d'Information Canada. Dirait-il à la Chambre qui a recommandé l'engagement d'Alexia Alexandro-vitch Bandy au bureau de la citoyenneté d'Information Canada pour la région de Vancouver?

M. l'Orateur: A l'ordre. On pourrait peut-être prendre note de la question.

M. Paproski: Le ministre savait que j'allais poser cette question, monsieur l'Orateur.

[Plus tard]

M. Paproski: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. J'aimerais adresser ma question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration car le sujet lui est familier. Me permettez-vous de la lui poser directement?

M. l'Orateur: Il ne s'agit pas vraiment de rappel au Règlement mais je suis convaincu que le député devrait pouvoir lui poser sa question.

M. Paproski: Le ministre aurait-il l'obligeance de nous dire en vertu de quelle recommandation Alexia Alexandrovitch Bandy a été embauchée pour travailler à la direction de la citoyenneté d'Information Canada dans la région de Vancouver?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, on aurait pu, il me semble, inscrire une question semblable au Feuilleton, mais je la signalerai à mon collègue.

M. Paproski: Monsieur l'Orateur, puisque le ministre va la signaler à son collègue, permettez-moi alors une question supplémentaire. Le ministre veut-il dire par là que pour entrer au service du gouvernement on devra désormais être membre de la Cinquième colonne ou maoïste reconnu?

LES PÊCHES

LES TRAVAUX À LA FRAYÈRE DE LA NADINA—LA DE-MANDE DE FONDS FAITE AUX É.-U.

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. La Commission internationale des pêches de saumon du Pacifique cherche en ce moment à obtenir des États-Unis une contribution de \$200,000 dont elle a besoin pour terminer le travail entrepris sur la frayère aménagée dans la rivière Nadina, dans le Nord de la Colombie-Britannique. Ces travaux ont été arrêtés parce que le gouvernement des États-Unis a négligé de verser une contribution égale à celle du gouvernement canadien à l'égard des travaux de réaménagement du fleuve Fraser. Puisque la frayère...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député voudrait-il poser sa question.

[L'hon. M. Jamieson.]

M. Crouse: J'y arrive, monsieur l'Orateur; j'essayais seulement de préparer le terrain pour que le ministre comprenne le fond de ma question. Puisque la frayère rapportera aux deux pays beaucoup plus que les sommes relativement faibles nécessaires pour la compléter, le ministre voudrait-il prendre contact avec les autorités des États-Unis à ce sujet et en informer la Chambre, afin qu'on puisse reprendre ces travaux très utiles.

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Volontiers, monsieur l'Orateur.

LES CORPORATIONS

L'INTERDICTION FRAPPANT LES ACTIONS NON DÉLIBÉRANTES

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre de la Consommation. Nous dirait-il puisque le ministre de l'Énergie et des Mines n'est pas au courant, s'il songe à modifier la loi sur les compagnies de manière à interdire aux sociétés canadiennes l'émission d'actions non délibérantes. Ce sont les actions délibérantes des sociétés que l'on vend aux étrangers qui veulent bien les acheter.

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, comme la question est fondée sur une prémisse erronée, je ne puis y répondre.

[Plus tard]

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur. Puis-je demander au ministre de la Consommation et des Corporations, qui a émis une opinion juridique, si l'on songe à modifier la loi sur les compagnies à cet égard?

L'hon. M. Basford: Monsieur l'Orateur, nous avons modifié la loi sur les corporations canadiennes à la dernière session et nous travaillons à une deuxième révision qui ne sera pas présentée avant un bon bout de temps. Nous examinerons bien sûr la situation que le député a signalée pour voir si la disposition peut entrer dans la deuxième révision, qui n'est pas pour demain.

INFORMATION CANADA

L'ACCROISSEMENT DE L'EFFECTIF DES SERVICES D'INFORMATION

M. Barry Mather (New Westminster): Monsieur l'Orateur, je voulais poser une question au ministre sans portefeuille chargé d'Information Canada mais il vient de quitter son siège. Votre Honneur permettra peut-être à quelqu'un de prendre note de la question.

Le président du Conseil privé a présenté hier un rapport qui indique une hausse appréciable du nombre d'employés, donc des coûts, des divers services d'information du gouvernement depuis la création d'Information